Repères
CIROPP
ÎLE-DE-FRANCE & OUTRE-MER

N°31 JUILLET 2024 — Le bulletin du Conseil interrégional de l'Ordre des Pédicures-Podologues

1 **Éditorial**
2 **Résultats des élections ordinales régionales de mai 2024**
4 **Élections des juridictions ordinales**
5 **Passage de la flamme olympique / Élections des juridictions ordinales**

Chères Consœurs, chers Confrères,

Je voudrais tout d'abord remercier les professionnels qui ont participé aux votes pour les élections du Conseil et souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus Alexandra Gregoire, Gabriel Hocquemiller et Vincent Renner qui vont pouvoir s'impliquer à nos côtés dans la vie ordinale.

Je tiens également à saluer l'engagement de Valérie Béchard, qui a en tant que présidente beaucoup œuvré dans les échanges avec les professionnels et jeunes diplômés mais aussi auprès des autres instances ordinales et l'ARS. Qu'elle en soit vivement remerciée ici.

Le conseil m'a accordé sa confiance pour en assurer la présidence pour les trois années à venir et je mesure pleinement la tâche qui m'incombe.

Je souhaite, avec tous les conseillers, être toujours dans l'écoute confraternelle des professionnels, la communication, la conciliation et continuer à valoriser notre belle profession tout en veillant à protéger notre exercice et notre domaine de compétence.

Le conseil, c'est aussi toute l'équipe des secrétaires administratives qui en lien avec les élus est là pour vous renseigner et vous apporter les meilleures réponses dans votre exercice quotidien. En cas de doute n'hésitez donc pas à nous solliciter, nous sommes là pour vous !

Enfin, l'actualité estivale est aussi aux jeux olympiques dont vous trouverez dans ce bulletin les modalités de déplacement pour les professionnels de santé et les soins à domicile.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et un bel été… olympique !

Bien confraternellement,

G.Lanuza

CONSEIL INTERRÉGIONAL DE L'ORDRE DES PÉDICURES-PODOLOGUES
ÎLE-DE-FRANCE & OUTRE-MER

Secrétariat du CIROPP
IDF & OUTRE-MER
66 rue Cantagrel 75013 PARIS
Tél : 01.44.38.55.90
Mail : contact@iledefrance-outremer.ciropp.fr

Permanences

Lundi au vendredi
8h > 13h
14h > 17h

Éditeur :
CIROPP IDF & OUTRE-MER
Directeur de la publication :
Guillaume LANUZA
Rédacteurs :
Guillaume LANUZA,
Alexandra GREGOIRE et
Gabriel HOCQUEMILLER
Dépôt légal : Juillet 2024
ISSN 1959-0644

Résultats des élections ordinales régionales de mai 2024

Le nombre d'électeurs pour la région IDF & OM est de 3099.
Le nombre de votants : 522

Nombre de voix par binôme :

> Cécile CAZALET-RASKIN et Gabriel HOCQUEMILLER : 188
> Nathalie CRAS et Guillaume LANUZA : 166
> Anne BRANCHU et Jérôme HOELLERER : 151
> Vincent RENNER et Alexandra GREGOIRE : 148
> Leïla BOUSBAÏNE VAN DE KERCKHOVE et Thierry FERRUS : 127
> Nadine DIB et Jérémy LAGREVE : 120
> Maud ROUAS et Renaud GAILHARD : 115
> Wilfrid MALANDAIN et Anaëlle SALEM : 113
> Timothé SOLEIMANI CHETABI et Chloé DO-PECCATE : 52
> Paul BOUCHAREINC et Jessica BRAHAMI : 49
> Aymeric BAYON et Valentine CHAOUCHE : 46

Président : Guillaume LANUZA

Nouvellement président du CIROPP Ile-de-France & Outre-mer je suis installé en libéral depuis 2002 et membre du conseil depuis 2018.

Titulaire d'un double cursus franco-espagnol je suis particulièrement investi dans la reconnaissance de notre profession, l'universitarisation et l'évolution des compétences de celle-ci tout en veillant à la protection de notre exercice professionnel.

Vice-Président : Jérôme HOELLERER

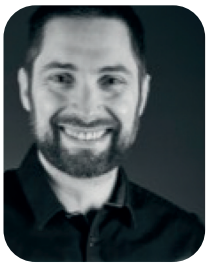

Quatrième génération de pédicures-podologues parisiens et exerçant depuis une vingtaine d'années, je m'efforcerai d'insuffler une empathie et un dévouement sans faille pour continuer à améliorer nos pratiques et la reconnaissance de notre profession !

Investis depuis 2018 au sein de notre instance, je continuerai à défendre avec conviction nos consœurs et confrères.

BUREAU INTERRÉGIONAL

M. Guillaume LANUZA > Président
M. Jérôme HOELLERER > Vice-Président
Mme Nathalie CRAS > Secrétaire générale
Mme Alexandra GREGOIRE > Secrétaire générale adjointe
M. Alexis HAZERA > Trésorier

COMMISSION DE CONCILIATION

Cécile CAZALET-RASKIN
Alexis HAZERA
Alexandra GREGOIRE
Gabriel HOCQUEMILLER

COMMISSION DES DÉROGATIONS

Nathalie CRAS
Anne BRANCHU
Timothée DENANT
Vincent RENNER

COMMISSION MIXTE DE CONCILIATION

Alexandra GREGOIRE > Titulaire
Gabriel HOCQUEMILLER > Titulaire
Cécile CAZALET-RASKIN > Suppléante
Nathalie CRAS > Suppléante

COMMISSIONS D'ÉTUDES

COMMISSION ETHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Cécile CAZALET-RASKIN
Vincent RENNER
Gabriel HOCQUEMILLER

COMMISSION CONTRAT

Anne BRANCHU
Alexis HAZERA
Timothée DENANT

COMMISSION CONTRATS AUTRES (SISA, SEL, CESSIONS)

Cécile CAZALET-RASKIN > Rapporteure
Vincent RENNER
Nathalie CRAS

FORMATION RESTREINTE

Anne BRANCHU > Présidente
Vincent RENNER > Vice-Présidente
Cécile CAZALET-RASKIN
Alexandra GREGOIRE
Jérôme HOELLERER

Secrétaire Générale : Nathalie CRAS

Diplômée depuis 20 ans, exerçant dans la ville où j'ai grandi, pour moi la relation de confiance est primordiale.

Comme vous, professionnelle consciencieuse et méticuleuse je mets mes qualités au service du CIROPP depuis un an.

J'espère faire avancer notre profession, tout en maintenant un cadre qui nous protège.

Trésorier : Alexis HAZERA

Empathie, écoute, bienveillance, sérieux et rigueur dans le travail.

Passionné par notre belle profession, je suis engagé, bénévolement dans plusieurs associations en lien avec la précarité. J'ai également des capacités dans la gouvernance puisque que je préside depuis plusieurs années des associations pour les professionnels de santé, en relation avec le diabète et l'éducation thérapeutique.

Cécile CAZALET-RASKIN,

J'ai partagé ma carrière professionnelle entre l'exercice libéral, et l'enseignement en formation continue et initiale. Conseillère ordinale régionale et nationale depuis la création de notre institution, il me tient à cœur d'être au plus près de mes consœurs et confrères afin de les accompagner, de les conseiller et les aider dans leur exercice quotidien tout en travaillant à la valorisation de notre profession.

Anne BRANCHU

La pédicurie-podologie je la connais bien pour l'avoir exercée et enseignée de nombreuses années, pour avoir vécu les balbutiements du thermoformage et de la podométrie. Maintenant je m'implique dans son fonctionnement ordinal au plus près de son cadre déontologique et de cette instance qui œuvre à l'évolution de la profession. Notre demain est numérique en santé. Il doit attiser notre curiosité, notre créativité pour penser innovation, prévention, recherche, compétences augmentées. Encore de beaux horizons devant nous.

Gabriel HOCQUEMILLER

Pedicure-Podologue depuis 2005 et ostéopathe depuis 2018, je partage mon temps entre mon cabinet libéral dans le 14ème, une vacation salariée dans le 11ème et de l'enseignement au sein de l'EFOM. Mon engagement pour la profession me porte à avoir des responsabilités dans la Société Française de Podologie (SOFPOD), le Collège National de Pédicurie-Podologie (CNPP) et la CPTS Paris 14.

Je suis ravi d'apporter dans ce nouvel engagement, mon expérience au service des professionnels.

Géraldine BARBIER-LESCURE

Diplômée depuis plus de 20 ans, j'ai toujours apprécié diversifier mon activité afin d'enrichir ma pratique. J'ai toujours eu à cœur de représenter ma profession au sein des instances mais aussi dans les pratiques pluridisciplinaires.

Secrétaire Adjointe : Alexandra GREGOIRE

Jeune élue, je mettrai mes qualités d'écoute au profit des pédicures podologues d'Ile de France et d'Outre-mer, afin de créer un lien de proximité et de confiance en nos institutions. Entraide, partage, transparence, voilà ce que j'espère vous apporter Comptez sur nous, nous serons là pour vous accompagner tout au long de votre carrière professionnelle.

Timothée DENANT

Élu depuis 2021, je suis particulièrement attaché aux respects des règles déontologiques que j'essaye de m'appliquer d'abord à moi-même avec le plus de rigueur possible. Mais aussi au respect de la confraternité et loyauté entre professionnels.

Discret mais travailleur, je sais être à l'écoute lorsque l'on me sollicite !

Vincent RENNER

Après plusieurs années, à exercer dans différents cabinets et dans différentes régions de France, j'ai constamment eu l'impression que notre profession était divisée. Vis-à-vis de notre ordre, mais aussi vis-à-vis de nos confrères et consœurs. C'est ce qui m'a décidé, m'engager afin de recréer ce lien, me rendre plus disponible, à faire preuve de plus de transparence, mais aussi vous accompagner et vous soutenir au quotidien.

Valérie BECHARD

Je suis Pédicure-Podologue depuis 20 ans, j'exerce ce métier avec passion et dévouement malgré les défis quotidiens. J'ai eu la satisfaction de créer et développer mon propre cabinet, tout en jonglant avec mon rôle de maman de deux enfants. Mon expérience m'a appris l'importance de l'écoute, de la patience et de l'attention aux détails. Ces qualités m'ont également servi durant ma présidence de notre instance, où j'ai travaillé avec détermination et cœur pour faire avancer notre belle profession. L'écoute et l'innovation restent toujours au premier plan dans mon approche, tant avec mes patients qu'avec mes confrères et consœurs.

Stéphanie SILLARD

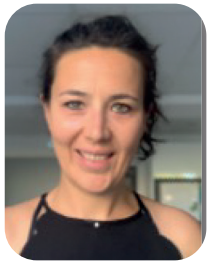

Diplômée depuis 19 ans, j'ai créé mon cabinet 1 mois après l'obtention de mon DE.

Dynamique, sociable et perfectionniste, je continue à me former plusieurs fois par an pour acquérir de nouvelles connaissances et échanger avec des confrères/consœurs sur leurs expériences. J'ai eu l'opportunité d'être formatrice à mon tour.

Malgré mes 3 enfants à gérer au quotidien, je reste toujours aussi passionnée par notre métier. C'est la raison pour laquelle, j'ai eu le plaisir d'être élue il y a 3 ans au sein du CIROPP, où je suis ravie d'apporter ma pierre à l'édifice au profit de notre profession.

ÉLECTIONS DES JURIDICTIONS ORDINALES

Renouvellement partiel des chambres disciplinaires de première instance (CDPI)

Les Chambres disciplinaires de première instance (CDPI) de l'Ordre des pédicures-podologues sont soumises, en 2024, et au plus tard dans les quatre mois qui suivent la date de l'élection des conseils régionaux et interrégionaux, à un renouvellement partiel de leurs membres.

Le 06 septembre 2024, les membres des Conseils régionaux ou interrégionaux se réuniront pour élire les membres de leur CDPI.

La composition de la Chambre disciplinaire de 1ère instance

Chaque Conseil régional (CROPP) ou interrégional (CIROPP) comprend une chambre disciplinaire de 1ère instance comprenant, outre son président, **deux collèges** :

- **Le premier Collège** composé de deux membres titulaires et deux membres suppléants élus par le conseil régional ou interrégional **parmi ses membres** pour trois ans ;
- **Le deuxième Collège** composé de deux membres titulaires et deux membres suppléants élus par le conseil régional ou interrégional **parmi les membres et anciens membres des conseils de l'ordre** dans les conditions prévues à l'article L. 4322-10, à l'exclusion des conseillers du conseil concerné en cours de mandat. Les mandats des membres ainsi élus sont de six ans, renouvelables par moitié tous les trois ans.

Huit postes sont à pouvoir à la CDPI du CIROPP Ile-de-France et Outre-Mer

- **2 Assesseurs titulaires et 2 suppléants** pour le 1er Collège pour un mandat allant jusqu'en 2027
- **1 Assesseur titulaire et 1 suppléant** pour le 2ème Collège pour un mandat allant jusqu'en 2030
- Pour combler les postes vacants, **1 assesseur titulaire et 1 suppléant** pour le 2ème Collège pour un mandat allant jusqu'en 2027.

Pour être éligible

Les membres et anciens membres **doivent être inscrits au tableau de l'Ordre depuis au moins trois ans et à jour de cotisation** ordinale. Ils ne **doivent pas avoir atteint l'âge de 71 ans** à la date de clôture de réception des déclarations de candidature. Ils ne **doivent pas avoir fait l'objet d'une peine disciplinaire** (avertissement ou blâme) depuis moins de trois ans, ni avoir été frappé d'une interdiction d'exercer quelle que soit sa durée, assortie ou non d'un sursis, ni être radié du tableau de l'Ordre, auxquels cas la privation d'éligibilité est définitive. Ils doivent **être praticiens de nationalité française ou ressortissant de l'un des états membres de l'Union européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'Espace économique européen inscrit à l'Ordre**.

Les conseillers et les membres des chambres disciplinaires sortants, titulaires ou suppléants, sont rééligibles.

Incompatibilités de fonctions

Les fonctions d'assesseur à la chambre disciplinaire de première instance **sont incompatibles avec les mêmes fonctions à la chambre disciplinaire nationale**.

Les fonctions de président et de secrétaire général d'un conseil sont incompatibles avec la fonction d'assesseur à la chambre disciplinaire de première instance

Envoi et date limite de candidature

Les déclarations de candidatures revêtues de la signature du candidat doivent parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception, ou être déposées contre récépissé, **au siège du Conseil interrégional IDFOM, trente jours au moins avant le jour de l'élection, soit au plus tard le mercredi 7 août 2024 – 16 heures.**

Toute candidature parvenue après l'expiration de ce délai est irrecevable.

Dès lors qu'une candidature est déposée sur place au siège du conseil concerné par une tierce personne, celle-ci doit présenter une procuration signée du candidat, sa carte d'identité et copie de celle du candidat. Un récépissé est remis dans les mêmes conditions au nom de la candidature.

L'acte de candidature

Chaque candidat remplit une déclaration de candidature dans laquelle il indique ses nom et prénoms, sa date de naissance, son adresse, ses titres, son mode d'exercice, sa qualification professionnelle et, le cas échéant, ses fonctions actuelles ou passées au sein de l'ordre et/ou dans des organismes professionnels.

Le Candidat n'a pas à faire de profession de foi.

Rappel : À l'exclusion des conseillers du conseil concerné en cours de mandat, les assesseurs du second collège des chambres disciplinaires de première instance des pédicures-podologues peuvent être assesseurs dans plusieurs CDPI de régions et interrégions différentes.

Un modèle de déclaration de candidature à une CDPI disponible auprès du CROPP et sur le site internet de l'Ordre.

Les modalités d'élections

Au terme du délai de réception des candidatures, après vérification de leur recevabilité, la liste des candidats est établie, adressée avec le matériel de vote aux conseillers régionaux.

Le vote n'a pas lieu par voie électronique mais a lieu en séance plénière, à bulletin secret, au siège du Conseil régional.

Seuls les conseillers régionaux présents à la séance du 06 septembre 2024 participent au vote. Le vote par procuration n'est pas autorisé.

Date limite de dépôt des candidatures :

le 7 août 2024 – 16 heures.

Candidature à adresser en LRAR ou à déposer sur place contre récépissé à l'adresse suivante :

CIROPP Ile-de-France et Outre-mer
66 rue Cantagrel – 75013 PARIS
Téléphone
01 44 38 55 90 / 07 43 01 37 38
Mail : contact@idfom.ciropp.fr

PERMANENCES :
Du lundi au vendredi
de 8h à 13h
et 14h à 17h

PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Du 15 au 26 juillet, la flamme olympique passera peut-être près de chez vous ! Des perturbations majeures sont à prévoir ce qui pourrait perturber l'accès à vos cabinets. Nous vous recommandons de planifier votre journée en conséquence pour atténuer tout désagrément potentiel causé par cet événement exceptionnel.

15-16 juillet : Paris
19 juillet : Val d'Oise : Soisy-sous-Montmorency
20 juillet : Seine et Marne : Meaux
21 juillet : Val de Marne : Créteil
22 juillet : Essonne : Evry-Courcouronnes
23 juillet : Yvelines : Versailles
24 juillet : Hauts de Seine : Nanterre
25 juillet : Seine Saint Denis
26 juillet : Paris – Ouverture des Jeux Olympiques

LE PASS JEUX

A pieds, à vélo ou en trottinette, vous pourrez vous déplacer librement dans les périmètres bleu et rouge que ce soit pour vous rendre à votre cabinet ou pour faire des visites à domicile.

En voiture, pour vous déplacer dans le périmètre rouge, il faudra vous munir d'un pass jeux. Néanmoins vous pourrez vous déplacer librement dans le périmètre bleu.

> Liens utiles

https://www.paris.fr/pages/perimetres-de-securite-et-circulation-pendant-les-jeux-comment-ca-marche-25203

MOUVEMENTS DU TABLEAU Du 16/01/2024 au 15/06/2024

Nouveaux inscrits

Nom	Prénom	Dép.
JAMET	MAUD	91 410
SAGNIEZ	VANESSA	75 012

Nom	Dép.
SELARL GILLY PODO	78 000
SELARL FLOTTE DE POUZOLS	92 330

Transferts du CIROPP Ile-de-France & Outre-mer vers une autre region

Nom	Prénom	Code postal	Vers
ABITBOL	LEA	67 000	GRAND EST
BAJART	GEOFFREY	40 160	NOUVELLE-AQUITAINE
BOYER	BAPTISTE	74 540	AUVERGNE-RHONE-ALPES
GABORIAU	CLEMENCE	49 170	PAYS DE LA LOIRE
LE COZ	SANDRA	74 370	AUVERGNE-RHONE-ALPES
PLISSON	GREGOIRE	74 000	AUVERGNE-RHONE-ALPES
THIBAULT	JEFFREY	49 240	PAYS DE LA LOIRE

Transferts d'une autre région vers le CIROPP Ile-de-France & Outre-mer

Nom	Prénom	Code postal	Depuis
BASTA	MARIE-ELISE	60 530	HAUTS-DE-FRANCE
BENMAMMAR	WISSAM	92 600	HAUTS-DE-FRANCE
COINDIN	QUENTIN	97 404	PAYS DE LA LOIRE
DO PECCATE	CHLOE	97 410	NOUVELLE-AQUITAINE
DUBOIS	EVA	78 120	AUVERGNE-RHONES-ALPES
FOUREST	JEAN-PIERRE	97 118	OCCITANIE
HERRY	HOELANN	35 310	BRETAGNE & SPM
LAHMIANI	SOFIANE	91 370	PACA-CORSE
MEZARD	LOUISE	92 300	AUVERGNE-RHONES-ALPES
PERON	YANN	78 400	PACA-CORSE
RAMOND	JADE	97 129	OCCITANIE
SERFATY	LEVANA	94 350	AUVERGNE-RHONES-ALPES
TALLET	JULIE	92 000	PAYS DE LA LOIRE
TIBOURTINE	MEDHI	92 250	NOUVELLE-AQUITAINE
VERNAGALLO	CARLA	75 011	GRAND EST
WEIDERT	SHARLENE	95 150	PACA-CORSE

Cessations d'activités

Nom	Prénom	Code postal
AGUDO	EDUARDO	97 427
AMAR	KELLY	75 116
ARMOET	DANIELE	97 430
BERNAD	CHRISTELLA	75 116
BULAWINIEC	EMILIE	97 421
CAYRON	OLIVIER	75 015
DE SOUZA	BILLY	77 186

Nom	Prénom	Code postal
DERHY	FRANCINE	92 800
GIHAN	RAQUEL	95 200
HIDOUR	ZOHRA	95 000
JOSEPH	CATHERINE	75 015
MOURIES	GUILLAUME	77 165
TCHERNOUKHA	SARAH	94 270
TOUTAIN	MARIE-AGNES	75 003